Publié le 12/12/2023

2023-114

ID: 074-247400567-20231207-DEL_2023_114-DE



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS Le 7 décembre

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Lovagny, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 1 décembre 2023

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 24 - votants 32.

Présents :

Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Jean-Pierre CHAMBARD, Roger DALLEVET, François DAVIET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Séverine MUGNIER, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

Procurations:

Pierre AGERON à Yvan SONNERAT Elisabeth BOIVIN à Elodie DONDIN Rocco COLELLA à Séverine MUGNIER Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS Virginie FRANCOIS à Thomas BIELOKOPYTOFF Michel PASSETEMPS à Henri CARELLI Christiane MICHEL à Yves GUILLOTTE Roland NEYROUD à Sylvie LE ROUX

Secrétaire de séance : Jean-Pierre CHAMBARD

N° 2023-114 : Détermination de la tarification de l'eau potable 2024

Monsieur Christophe GUITTON, Vice-Président en charge des finances, rapporteur

Vu les travaux de la commission finances réunie en date du 28 novembre 2023,

Dans le cadre de la gestion du service de l'eau potable, la CCFU doit définir les tarifs de l'eau à appliquer chaque année à compter du 1er janvier.

Afin de suivre l'évolution des charges inhérentes à ce service et de maintenir l'équilibre de ce budget annexe de l'eau potable, compte-tenu notamment de l'augmentation des prix à la consommation en France, il est proposé d'appliquer la tarification suivante pour 2024 :

	Prix HT 1 ^{er} janvier 2021	Prix HT 1 ^{er} janvier 2022	Prix HT 1 ^{er} janvier 2023	Prix HT 1 ^{er} mai 2023	Prix HT 1 ^{er} janvier 2024	Evolution 1 ^{er} mai 2023/1 ^{er} janvier 2024
Eau - part variable	1.53 €	1.55 €	1.65 €	1.65€	1.71 €	+ 3.64 %
Coût abonnement compteurs de diamètre 20 mm et inférieur	22.08 €	22.41 €	23.82 €	45 €	45€	0 %
Coût abonnement autres compteurs	44.04 €	44.70 €	47.52 €	47.52 €	47.52 €	0 %

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le 12/12/2023

ID: 074-247400567-20231207-DEL_2023_114-DE

Pour information, en moyenne en France, le prix de l'eau est estimé à 4,14€ / m3, soit 2,07€ / m3 pour l'eau potable et 2,07€ / m3 pour l'assainissement, sur la base d'une consommation annuelle de 120 m3 (chiffres publiés dans le dernier rapport du SISPEA en avril 2021).

Il est proposé au conseil communautaire:

- De fixer les tarifs de l'eau tels que définis ci-avant,

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Président, Henri CARELLI Le secrétaire de séance, Jean-Pierre CHAMBARD